
Stimuler l'innovation dans l'agriculture et l'agroalimentaire canadiens
Une proposition pré-budgétaire présentée à
l'Honorable Jim Flaherty, ministre des Finances
par
l'Association canadienne du commerce des semences
Décembre 2008

Contribution du secteur canadien des semences à l'économie canadienne

En 2007, le secteur canadien des semences a contribué plus de 3,9 milliards \$ à l'économie canadienne et a fourni un emploi à plus de 14 000 Canadiens.

L'industrie des semences au Canada contribue de façon importante à l'économie – plus de 3,9 milliards \$ en 2007. Une récente étude commandée par l'ACCS révélait aussi que notre industrie avait fourni un emploi à plus de 14 000 Canadiens en 2007. Plus de 3000 d'entre eux étaient des experts en sélection végétale, y compris des scientifiques, des biotechnologistes et des techniciens. En outre, une grande partie de ces emplois se trouvent dans de petits centres régionaux et des collectivités rurales.¹

L'Association canadienne du commerce des semences réunit 130 compagnies membres impliquées dans tous les aspects de la recherche, de la production et du marketing des semences, à l'échelle nationale et internationale. La composition de l'ACCS est très variée, allant de petites sociétés spécialisées en semences horticoles et en fines herbes jusqu'aux grandes coopératives de l'Ouest canadien, et des micro-entreprises familiales jusqu'aux immenses multinationales.

En 2007, nos compagnies membres ont investi 56,1 millions \$ dans la recherche et le développement. Cela représente 6 % du total des ventes au détail de ces compagnies et 26 % de leurs budgets d'exploitation combinés.

En agriculture, le succès commence par une semence

Non seulement notre secteur contribue-t-il de façon substantielle au PIB et à l'emploi canadiens, mais il contribue aussi largement au succès de l'industrie canadienne de l'agriculture et des agro-produits. En fait, les semences sont le moteur du succès.

Non seulement notre secteur contribue-t-il de façon substantielle au PIB et à l'emploi canadiens, mais il contribue aussi largement au succès de l'industrie canadienne de l'agriculture et des agro-produits. En fait, les semences sont le principal moteur du succès.

- Grâce à la recherche et à la sélection végétale, les agriculteurs ont accès à de nouvelles technologies et les consommateurs à des semences de meilleure qualité, possédant de nouvelles caractéristiques. Par exemple :
 - L'innovation, par l'entremise des semences, a donné au secteur agricole canadien l'huile de canola et tous les avantages alimentaires associés
 - L'innovation axée sur les semences a permis la création de cultures de plus en plus résistantes aux maladies et aux parasites. Combiné à la tolérance aux herbicides, cela réduit les risques de dommages aux cultures, les coûts pour les agriculteurs et l'accumulation de pesticides dans l'environnement

¹ La valeur du secteur canadien des semences pour l'économie canadienne, juin 2008, Préparé par l'Association canadienne du commerce des semences par AgGenuity Consulting Inc. et AgBioT Research Consulting Ltd.

- La recherche et la sélection végétale améliorent la qualité des aliments, ce qui permet aux consommateurs de profiter des avantages des acides gras et antioxydants bénéfiques pour améliorer leur santé

Au cours de la prochaine décennie, la bio-économie globale, stimulée par les sciences végétales, pourrait valoir 500 milliards \$. Si nous prenons maintenant les bonnes mesures, le Canada pourrait obtenir une portion substantielle de ce montant.

L'avenir est prometteur pour l'agriculture et les agro-produits. Des études effectuées pour le compte de la coalition Grow Canada® estiment qu'au cours de la prochaine décennie, la bio-économie globale, stimulée par les sciences végétales, pourrait valoir 500 milliards \$. Si nous prenons maintenant les bonnes mesures, le Canada pourrait obtenir une portion substantielle de ce montant.

Créer un environnement propice à l'innovation

L'agriculture et les agro-produits canadiens ont bénéficié des recherches et de la sélection végétale publiques et privées. Il importe que les deux continuent.

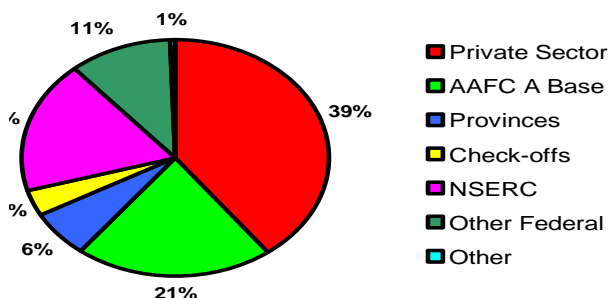
Le secteur privé effectue 39 % de l'investissement total dans la recherche et le développement des végétaux au Canada et il nécessite un environnement positif afin de maintenir et d'élargir cet investissement.

Les semences sont le principal moteur de l'innovation en agriculture et de l'économie agricole. En créant un environnement qui favorise les investissements dans les innovations axées sur les semences, le gouvernement stimulera économiquement le secteur tout entier de l'agriculture et des agro-produits.

La recherche et la sélection végétale sont des composantes critiques de l'innovation dans l'agriculture et les agro-produits. L'agriculture et les agro-produits canadiens ont bénéficié des recherches et de la sélection végétale publiques et privées. Il importe que les deux continuent, et que la collaboration positive entre le secteur privé et le secteur public, démontrée par l'industrie du canola, par exemple, soit encouragée. Le canola a été développé par la Direction générale de la recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et il bénéficie maintenant d'environ 75 % des investissements totaux du secteur privé dans la recherche.

L'ACCS appuie un financement continu et accru pour le secteur public de la recherche et de la sélection végétale. Toutefois, comme le démontre le graphique ci-dessous, le secteur privé joue un rôle de premier plan dans la recherche et le développement et nécessite un environnement positif afin de maintenir et d'élargir cet investissement.

Figure 1 : Investissement dans la recherche et le développement des végétaux, 2007



Un cadre réglementaire flexible, adaptable et dynamique

Un cadre réglementaire flexible, adaptable et dynamique constitue un élément essentiel pour le secteur public et le secteur privé. Le marché de l'agriculture et des agro-produits est en constante évolution. Les conjonctures favorables apparaissent et disparaissent donc très rapidement. Cependant, notre processus actuel de changement réglementaire, qui est lourd et lent à répondre aux besoins changeants des innovateurs de l'industrie, agriculteurs, utilisateurs finaux et consommateurs, peut nous faire manquer des opportunités. Par exemple :

- Après des dizaines d'années d'efforts visant à modifier le système d'enregistrement des variétés, l'industrie des semences attend toujours que des changements soient apportés. Le système actuel ne permet pas l'introduction opportune de nouvelles variétés, et le processus de changement, long et frustrant, a, dans le cas de certaines cultures, limité l'accès des producteurs aux nouvelles variétés.
- Le Canada est l'un des quelques pays «développés» qui n'ont pas mis à jour leur Loi sur la protection des obtentions végétales afin de la rendre conforme à la convention de 1991 de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). Il n'y a eu aucun progrès ni aucune tentative de modernisation de la Loi canadienne sur la protection des obtentions végétales depuis qu'une proposition législative a été rejetée par le Parlement au début de la décennie.
- Les semenciers canadiens n'ont pas accès aux mêmes outils de protection de la propriété intellectuelle que leurs concurrents. Par exemple, les semenciers américains et australiens peuvent faire breveter des variétés de plantes alors que les semenciers canadiens ne le peuvent pas.
- Les exigences réglementaires en matière de production, d'inspection, d'échantillonnage, de test, de conditionnement, d'étiquetage et de marquage des semences sont aussi désuètes et ne tiennent pas compte du marché changeant, de l'environnement ou de l'introduction de nouvelles technologies et équipements.

Le cadre réglementaire doit demeurer basé sur la science. Il doit aussi être assez flexible pour anticiper les nouvelles technologies et les progrès en matière de sélection végétale conventionnelle et de biotechnologie et s'y adapter rapidement lorsque des opportunités se présentent pour les producteurs et le marché.

Financer l'innovation – Un stimulant économique pour l'agriculture

Le secteur privé a investi plus de 56 millions \$ dans la recherche et le développement en 2007 et il planifie de presque doubler cet investissement d'ici cinq ans. La principale source de revenu pour les investissements du secteur privé dans la recherche provient de la vente de semences certifiées. Le tableau suivant démontre très clairement le lien entre les ventes de semences certifiées et l'investissement dans l'innovation.

Tableau 1 – Utilisation de semences certifiées vs. investissement par le secteur privé ²

Culture	% de semences utilisées qui sont certifiées	% de l'investissement privé total (projeté 2012)
Canola	92%	74%
Maïs	98%	12%
Soya	87%	10%
Céréales	18%	2%

Les agriculteurs profitent des innovations axées sur les semences, qui continuent de produire des variétés à plus haut rendement, des variétés qui utilisent l'apport agricole à meilleur escient, des variétés qui résistent aux maladies et aux parasites et des variétés qui peuvent pousser dans des conditions moins qu'idéales. Tout cela entraîne des rendements plus élevés pour les agriculteurs. Des études effectuées par le George Morris Centre indiquent que huit variétés, récemment introduites, ont généré 170 millions \$ de plus pour les agriculteurs annuellement.³

Les fabricants de produits alimentaires profitent des innovations axées sur les semences, car ces innovations leur offrent des produits possédant une teneur en huile plus élevée, de meilleures protéines, de meilleures caractéristiques de maltage et de cuisson, une teneur plus élevée en amidon et d'autres caractéristiques avantageuses lors de la transformation.

Les consommateurs profitent des innovations axées sur les semences, parce qu'elles peuvent améliorer leur alimentation. Les semenciers ont déjà créé des variétés de soya et de canola aidant à éliminer les gras trans des aliments et des variétés d'orge pouvant faire baisser le cholestérol.

Les agriculteurs, les fabricants de produits alimentaires, les consommateurs et la société en général profitent des innovations axées sur les semences, mais seuls quelque 30 % des agriculteurs canadiens assument le coût de ces innovations.

2 Sondages auprès des membres de l'ACCS et étude de Blacksheep Strategy pour la CPTA

3 Études de cas des avantages engendrés par les semences certifiées, Al Mussell et Maria Klimas, George Morris Centre, février 2008

La société profite des innovations axées sur les semences pour toutes les raisons déjà indiquées ci-dessus et aussi parce que les innovations peuvent améliorer la contribution de l'agriculture à la santé de l'environnement, en permettant de réduire le labourage et l'utilisation de fertilisants et de pesticides.

Beaucoup de gens profitent des innovations dans les semences. Cependant, étant donné que la vente de semences certifiées constitue la source principale d'investissement dans l'innovation, seuls quelque 30 % des agriculteurs canadiens (ceux qui achètent régulièrement des semences certifiées) assument le coût de ces innovations.

Un incitatif fiscal pour les semences certifiées :

Dans le cadre d'un programme de stimulation économique pour l'agriculture, l'ACCS propose que le gouvernement mette en œuvre un incitatif fiscal à grande échelle pour les agriculteurs qui achètent des semences certifiées.

Les sondages indiquent que la majorité des agriculteurs croient que les semences certifiées offrent des avantages et contribuent à leur succès. Ils reconnaissent aussi que les ventes de semences certifiées génèrent des fonds pour les investissements dans des innovations futures et ils croient que la valeur de l'innovation surpasse le coût des semences certifiées. Cependant, dans le but de contrôler les coûts à court terme, bon nombre de producteurs choisissent de ne pas acheter régulièrement de semences certifiées.

L'ACCS propose que le gouvernement mette en œuvre un incitatif fiscal à grande échelle pour les agriculteurs qui achètent des semences certifiées. En tant que stimulant économique pour l'agriculture, un incitatif fiscal favoriserait l'accroissement des innovations et la concurrence accrue dans le domaine de l'agriculture. De plus, il permettrait de s'assurer que les coûts des innovations sont partagés entre tous ceux qui en profitent.

Fonctionnement d'un incitatif fiscal

L'incitatif fiscal proposé par l'ACCS rendrait le coût des semences certifiées égal à celui des semences conservées. Il faudrait ajouter une ligne pour le multiplicateur relatif aux semences certifiées dans l'État des résultats des activités d'une entreprise agricole que les agriculteurs remplissent lorsqu'ils font leur déclaration de revenu. Le producteur entrerait le montant dépensé pour des achats de semences certifiées à la ligne 9664 du formulaire et il multiplierait ce montant par un multiplicateur.

Le George Morris Centre a calculé que le multiplicateur nécessaire pour compenser les coûts additionnels des semences certifiées serait 1,55.⁴

Bref, les agriculteurs pourraient déclarer 155 % du coût des semences certifiées comme une dépense aux fins de l'impôt sur le revenu, ce qui baisserait le revenu imposable et augmenterait les remboursements d'impôt.

Coûts et avantages

L'impôt sur le revenu auquel renoncerait le gouvernement si l'incitatif fiscal entraînait une utilisation accrue de semences certifiées, de la moyenne actuelle de 30 % à 50 %, serait de l'ordre de 89,5 millions \$.⁴ Rappelons que l'augmentation du revenu annuel pour les seuls agriculteurs découlant de l'introduction de huit nouvelles variétés se chiffrait à plus de 170 millions \$.

⁴ Mussell, Al et Terri-Lyn Moore *Un incitatif fiscal pour les semences certifiées : une évaluation améliorée* Étude effectuée pour l'Association canadienne du commerce des semences Mai 2007

Autres composantes d'un programme de stimulation économique

Nous exhortons le gouvernement à réduire les primes des programmes de gestion des risques pour les producteurs qui plantent des semences certifiées.

L'ACCS appuie la continuation et l'amélioration du Programme d'encouragement fiscal à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE).

En fait, les avantages économiques d'un incitatif fiscal pourraient être encore plus élevés. Une étude effectuée en 2004 par Martin *et al* considérait un sous-ensemble de cultures moins vaste que celui qui fait l'objet de cette étude et ne tenait compte que de l'Ouest du Canada. Elle concluait qu'en utilisant le multiplicateur de ventes de 0,77 de Statistique Canada, un crédit d'impôt favorisant la pleine utilisation des semences certifiées aurait un effet économique indirect de 615 millions \$ par année.⁵

Bien qu'un incitatif fiscal pour les agriculteurs qui achètent des semences certifiées soit la composante principale d'un programme de stimulation économique pour l'agriculture (car c'est ce qui aurait le plus important impact sur la chaîne de valeur entière), il existe d'autres mesures que l'ACCS appuie dans le cadre d'un programme de stimulation économique pour l'agriculture.

Les semences certifiées sont le produit d'un procédé éprouvé qui comprend la vérification de la qualité et de la pureté par un tiers. L'ACCS reconnaît que le risque associé à l'utilisation de semences certifiées est réduit dans le cadre de programmes de gestion des risques comme l'assurance récolte et production. Nous exhortons donc le gouvernement à réduire les primes des programmes de gestion des risques pour les producteurs qui plantent des semences certifiées.

L'ACCS appuie la continuation et l'amélioration du Programme d'encouragement fiscal à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) qui est utilisé par certains semenciers et chercheurs canadiens. Nous croyons qu'il devrait être élargi pour inclure des activités de recherche à contre saison à l'extérieur du Canada.

Conclusion

Le secteur canadien des semences fournit une contribution appréciable à l'économie canadienne, presque 4 milliards \$ en 2007, et elle fournit un emploi à plus de 14 000 Canadiens. Il stimule aussi l'innovation, la concurrence et le succès dans l'industrie de l'agriculture et des agro-produits et il profite aux consommateurs canadiens et à l'environnement.

La création d'un cadre réglementaire dynamique et d'un programme de stimulation économique doté d'un incitatif fiscale pour les producteurs qui achètent des semences certifiées profitera non seulement à l'industrie des semences, mais aussi à l'économie canadienne toute entière.

Cette proposition a clairement démontré que les coûts du programme de stimulation économique proposé par l'ACCS sont de loin surpassés par les avantages qu'en retirera l'économie canadienne.

M. le ministre, l'ACCS vous encourage à considérer très sérieusement notre proposition et à travailler avec nous afin de faire de ce programme de stimulation économique une réalité pour l'avenir de l'agriculture et des agro-produits canadiens.

⁵ Martin, Larry, Al Mussell, and Terri-lyn Moore. Tax Incentives on Certified Seed as a Means to Achieve Sustainable Agricultural Prosperity: An Economic Evaluation- Étude effectuée pour le compte de Quality Assured Seeds, Inc. George Morris Centre, 2004.